



Mairie de
GARGAS

Fait en mairie de Gargas,
le mardi 13 février 2024

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Monsieur le Maire a l'honneur d'informer le Public que le conseil municipal de la commune de Gargas se réunira, **en séance publique**, à la salle du conseil en Mairie, le

MARDI 20 FÉVRIER 2024
à 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Arrêt du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 30 janvier 2024
- 3- Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)
- 4- Adhésion à la mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraites du CDG84 (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse – Service Retraites : Délégation de gestion Pep's et Accompagnement Personnalisé Retraite (APR))
- 5- Résiliation du bail emphytéotique liant la commune de Gargas et la Mission Locale
- 6- Débat annuel sur le droit à la formation des membres du conseil municipal
- 7- Compte de gestion 2023 du budget annexe Unité de Production d'Electricité
- 8- Compte administratif 2023 budget annexe Unité de Production d'Electricité - Affectation du résultat de la section d'exploitation
- 9- Compte de gestion 2023 du budget principal Commune
- 10- Compte administratif 2023 du budget principal Commune - Affectation du résultat de la section de fonctionnement
- 11- Amortissement des immobilisations incorporelles de la commune (M57) – Abrogation de la délibération n° 2022-09-28-67 du 28 septembre 2022
- 12- MAPA (Marché A Procédure Adaptée) de Travaux pour l'opération « Réalisation d'une plateforme et des aménagements d'un espace multisport »

- 13- Avenant n° 2 à la DSP (Délégation de Service Public) des Mines de Bruoux
- 14- Acquisition amiable de terrains à titre onéreux de la parcelle A651 d'une superficie de 5970 m² classée en zone N, sise lieu-dit Bruou-Est (terrain limitrophe du parking P3 des Mines de Bruoux)
- 15- Questions diverses

Le Maire, Bruno VIGNE-ULMIER



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, extending from the right side of the official stamp.